

Termes de référence Premier secours civique

Ref. DA-OUAG-00853

1. Contexte et Justification

Humanité & Inclusion | Handicap International (HI) est une organisation de solidarité internationale à but non lucratif, non confessionnelle, sans affiliation politique. Depuis sa création en 1982, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays, et intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Au Burkina Faso, HI est présent depuis 1991 et intervient dans plusieurs domaines dont la santé, et réadaptation, l'éducation inclusive, la promotion des droits des personnes handicapées, la prévention des violences. Depuis 2018, HI a étendu ses interventions pour répondre aux besoins des personnes affectées par la crise sécuritaire incluant ainsi dans sa stratégie opérationnelle de nouveaux secteurs d'intervention d'urgence via des distributions d'abris d'urgence et d'articles ménagers essentiels ainsi que des distributions d'aides techniques à la mobilité, soutien dans l'accès aux services, etc. Aux côtés de trois autres ONG internationales, HI est également membre du Mécanisme de réponse rapide, celui-ci vise à évaluer et à répondre aux besoins immédiats des populations déplacées dans les jours suivants leur déplacement. Enfin, HI conduit également un projet de logistique humanitaire mutualisée au Burkina Faso mis en œuvre par Atlas Logistique, une unité technico-opérationnelle de HI spécialisée dans l'ouverture d'accès humanitaire et dans l'acheminement de l'aide. Les activités mis en œuvre sont listées ci-dessous :

- Fournir des services logistiques mutualisés (stockage et transport y compris la chaîne de froid) à partir de Ouagadougou et de Dédougou qui optimisent les chaînes d'approvisionnement pour les organisations humanitaires ;
- Maximiser l'impact de l'aide humanitaire en améliorant la qualité et l'efficacité de la réponse globale à travers le renforcement des capacités des acteurs humanitaires de la chaîne d'approvisionnement et les acteurs du secteur privé de transport ; permettre aux acteurs humanitaires de se concentrer sur leur cœur de métier.

- Développer des partenariats locaux avec les services techniques du Ministère des transports dans le but de participer à la professionnalisation du secteur des transports routiers.
- Effectuer un transfert de métier d'entrepôt Humanitaire à Humanitaire (H2H) dans le but de renforcer la localisation.

Dans le cadre de la présente, HI / Atlas logistique - plateforme souhaite former les acteurs de la chaîne d'approvisionnement humanitaire sur le premier secours civique.

Elle vise à renforcer les capacités des participants à réagir efficacement, rapidement et de manière appropriée face à une situation d'urgence, en attendant l'arrivée des services de secours spécialisés.

Elle s'inscrit dans une logique de **prévention, de protection des vies humaines et de renforcement de la résilience communautaire.**

2. Objectifs de la mission

L'objectif de cette formation est de Renforcer les compétences des acteurs humanitaires afin qu'ils soient capables de **porter les premiers secours civiques de base** à une personne en danger, dans le respect des règles de sécurité et des principes humanitaires.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier une situation d'urgence et évaluer les risques
- Eviter le sur-accident
- Protéger la victime, les témoins et eux-mêmes
- Alerter correctement les services de secours
- Réaliser les gestes de premiers secours adaptés aux situations courantes
- Adopter une attitude citoyenne et responsable face aux accidents

3. Résultats attendus et livrables

Le résultat attendu est de permettre aux participants de maîtriser les gestes de premiers secours civiques, de réagir face aux urgences vitales afin de réduire de la gravité des blessures et des décès évitables.

Le prestataire retenu devra former vingt-cinq (25) acteurs de la chaîne d'approvisionnement humanitaire sur les points décrits en objectif général et spécifiques.

Idéalement la formation devra tenir sur trois (03) jours en tenant compte de la disponibilité. Le formateur devra alterner les méthodes pédagogiques notamment : les présentations, cas pratiques, discussion et exercices.

Des évaluations formatives et sommatives doivent permettre de valider le niveau de participants et seront suivies d'une évaluation qualitative de la formation à la fin.

En termes de livrables, le prestataire devra fournir à l'issue de la formation :

- Un support de formation en format électronique (mail et clé USB)
- Une attestation ou un certificat de formation pour les participants
- Le rapport de formation en format PDF.

Les commodités de la formation (salle de formation, pause-café et déjeuner, vidéoprojecteurs) seront à la charge de HI-AL.

Cette formation devra être alignée sur le **référentiel Premiers Secours de la Croix-Rouge (PSC/PSC1)** et respecte la logique suivante : Protéger – Examiner – Alerter – Secourir.

4. Période de la mission

Cette session de formation se tiendra dans les locaux de HI à la zone du bois courant la dernière semaine du mois de septembre plus précisément à partir du 08 Septembre 2026.

5. Lieu de la mission

La mission sera exécutée à Ouagadougou, plus précisément au bureau de HI sise à la zone du bois.

6. Budget

Un budget détaillé sera élaboré pour couvrir les coûts liés à la mission, incluant les honoraires des consultants, les formations, et l'achat des outils nécessaires.

7. Suivi et Évaluation :

Un plan de suivi sera mis en place pour évaluer régulièrement les progrès de la mission, avec des rapports intermédiaires et finaux à fournir aux parties prenantes.

8. Qualifications du consultant ou cabinet

Le prestataire/consultant doit être certifié, devra avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine du secourisme et trois (03) ans d'expériences en tant que formateur certifié en premier secours.

Il doit justifier d'une ou de plusieurs expériences réussies dans la formation en premier secours. Avoir une ou plusieurs expériences en formation des adultes.

9. Candidatures :

Les prestataires intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers par email à : achats@burkinafaso.hi.org au plus tard le **07 Août 2026** à minuit. Aucune offre soumise par un autre canal ou après la date limite ne sera acceptée.

Les demandes d'informations relatives au présent appel d'offres sont à adresser à HI par email à achats@burkinafaso.hi.org au plus tard 03 jours ouvrables avant la date de clôture.

Les dossiers devront comprendre 3 fiches comme suit :

▪ Dossier Administratif

Contenant les documents ci-après selon la chronologie :

- ✓ La lettre de soumission adressée au Responsable Pays de HI Burkina Faso ;
- ✓ Copie du certificat de formation du domaine ; **(Eliminatoire)** ;
- ✓ Copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), si personne morale **(Eliminatoire)** ;
- ✓ Copie certifiée de l'attestation de situation fiscale (ASF) **(Eliminatoire)** ;
- ✓ Copie certifiée du numéro d'Identifiant financier unique (IFU) **(Eliminatoire)** ;
- ✓ RIB de l'entreprise **(Obligatoire)** ;
- ✓ Passeport /Carte nationale d'identité du représentant **(Obligatoire)** ;
- ✓ Dans le cas d'un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d'identité ou du passeport du mandataire **(Eliminatoire)** ;
- ✓ Formulaire d'identification du prestataire renseigné, cacheté daté et signé **(Obligatoire)** ;
- ✓ Les conditions générales d'achat cacheté signées et datées **(Obligatoire)**
- ✓ Formulaire sur les bonnes pratiques commerciales cacheté, datées et signées **(Obligatoire)**
- ✓ Formulaire « Déclaration d'intégrité » datées et signées **(Obligatoire)**

▪ Offre Technique :

- La présentation du cabinet de formation ;
- Une lettre présentant la compréhension des TDR ;

D.D

- La méthodologie et plan de travail ;
- La composition de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV des personnes proposées pour la formation ;
- Expérience professionnelle pertinente et preuves de formations similaires ;
- Les livrables proposés ;

▪ Offre Financière :

Le devis prestataire détaillant les honoraires et les éventuels coûts logistiques ou administratifs liés à l'évaluation dûment remplis, signés et cachetés, avec toutes les informations requises (**Obligatoires**) :

- Informations sur le prestataire (Nom complet de l'entreprise, N° RCCM, N° IFU, Adresse/Situation géographique, N° Téléphone, et Email si disponible)
- Détails sur les différents éléments de la prestation (Disponibilité ; Capacité à fournir ; Prix unitaire)
- Informations complémentaires (Validité de l'offre/Devis, Délai de livraison après signature du Bon de commande, Mode paiement, Condition de paiement)
- Validation du Devis (Nom complet du responsable (représentant), Fonction, N° téléphone, Date, signature et cachet)

NB : Toutes candidatures ne respectant pas cette présentation seront rejetées.

10. Grille de sélection :

L'ouverture et l'évaluation des offres ont pour but de vérifier si celles-ci sont complètes et valides.

L'évaluation des offres sera effectuée par un comité d'évaluation composé de représentants d'Humanité et Inclusion.

Le contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services offerts et du prix de l'offre.

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

D.D

a. Critères administratifs

Critères administratifs	Observations
Offre soumise dans le délai	Eliminatoire
La lettre de soumission adressée au Responsable Pays de HI Burkina Faso	Obligatoire
Copie du certificat de formation du domaine	Eliminatoire
Copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	Eliminatoire
Copie certifiée de l'attestation de situation fiscale (ASF)	Eliminatoire
Copie certifiée du numéro d'Identifiant financier unique (IFU)	Eliminatoire
RIB du consultant	Obligatoire
Passeport /Carte nationale d'identité du représentant	Obligatoire
Dans le cas d'un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d'identité ou du passeport du mandataire	Eliminatoire
Formulaire d'identification fournisseur renseigné, cacheté, daté et signé	Obligatoire
Les conditions générales d'achat cachetés, datées et signées	Obligatoire
Les bonnes pratiques commerciales cacheté, datées et signées	Obligatoire
La « Déclaration d'intégrité AFD » datées et signées	Obligatoire

b. Grille de sélection

Offre Technique (sur 70 Points)	70
La présentation du cabinet,	05
Une lettre présentant la compréhension des TDR,	05
La méthodologie5 Points	10
Le plan de travail 5 Points	
Composition de l'équipe intervenante et responsabilité	10
- CV et compétence des intervenant.....7 Point	
- Tableau de répartition des responsabilités3 Point	

D.D

Les livrables proposes : Le rapport final, des supports numériques et des attestations pour chaque participants	5
Expérience similaire (05 Points par Justificatif ONG et 2 Points par Justificatif hors ONG ou transfrontalier), minimum 3 expériences,	15
Validité de l'offre : ≥ 5 mois = 5 pts ; ≤4 mois = 3 pts ; = 03 mois = 0 pts,	5
Condition de paiement - Après livraison5 pts - Acompte ≤40%3 pts. - Acompte > 40%0 pts	5
Offre Technique	60
Offre financière	40
Total évaluation (Note Technique + Note Financière)	100

D.D

11. Calendrier de l'appel d'offre :

ACTIVITE	DATE	HEURE (GMT)
Date de publication de l'avis à Manifestation d'Intérêt	20/07/2026	08h30
Date limite pour demander des clarifications	27/07/2026	16h00
Date de réunion de clarification (réunion de questions et réponses) ; dernier jour où HI donne des clarifications	03/08/2026	15h00
Date limite de soumission des offres (date de réception, et non date d'envoi)	07/008/2026	16h00
Session d'ouverture des offres par HI	18/08/2026	
Notification d'attribution au soumissionnaire retenu	21/08/2026	
Signature du contrat	25/08/2026	

HI se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation.

Signature :

Chef de projet

Djibril DOUMBIA

